

D'un lac de plaisance au lac des Vernes

La Cité de Meyrin est construite au début des années 60 pour répondre à un manque de logements dans le canton. En 1964, Meyrin compte 10'000 habitants, contre 2512 en 1958, et est désormais une ville. Une ville dans laquelle les infrastructures sociales, culturelles, sportives et de loisirs font encore cruellement défaut. Leur construction est à la charge de la Commune, contrairement aux immeubles d'habitation qui ont vu le jour grâce à l'action de l'Etat et de groupes immobiliers. La Commune peine à suivre, financièrement mais également parce que son administration est encore dimensionnée à l'échelle du village qu'elle était il y a peu de temps encore.

Lac de plaisance

Parmi les infrastructures à créer figure un centre sportif. Meyrin ne dispose alors que d'un terrain de foot. En 1965 ou 1966, le Conseil administratif mandate un jeune architecte et urbaniste genevois, Gérard Châtelain, pour réaliser une étude de structuration urbaine (plan de développement) puis une étude pour la création d'un centre sportif à Meyrin. Dans cette dernière, Gérard Châtelain suggère la création d'un lac de plaisance, permettant quelques activités nautiques voire de la baignade. Il prendrait place derrière le centre sportif, à l'angle entre l'avenue Louis-Rendu et le chemin de la Planche, là où se trouvent aujourd'hui trois terrains de foot. A l'époque, le centre sportif était envisagé à l'emplacement de l'école des Vergers. Le lac artificiel projeté mesurerait 600 mètres de long pour 300 de large, avec une profondeur de 3 mètres environ. Cela en aurait fait une étendue d'eau six fois plus grande que le lac des Vernes.

Projet réalisable

Intéressé par l'idée, le Conseil administratif confie aux ingénieurs civils-géologues carougeois Pierre et Claude Dériaz une étude de faisabilité. En 1969, ceux-ci rendent un rapport concluant à la faisabilité du projet. Selon eux, le caractère peu perméable du terrain permettra de retenir les eaux qui sont appelées à s'y accumuler, avec peu de pertes d'eau. Le rapport souligne qu'une alimentation en eau de pluie uniquement n'est pas envisageable à cause d'un volume de pluie insuffisant, et surtout d'une trop grande dépendance aux aléas de la météo. Il serait donc nécessaire de recourir à un apport extérieur régulier. Les hydrogéologues suggèrent de recourir à l'eau que le CERN utilisera sous peu pour refroidir ses installations. Ils soulignent que cette eau, pompée dans la nappe phréatique de Peney, rejetée ensuite dans le collecteur du Nant d'Avril ne subit aucune modification autre qu'un réchauffement, sans aucune radioactivité. Pierre et Claude Dériaz citent l'exemple d'un même système similaire déjà utilisé au centre nucléaire de Saclay, en région parisienne, qui alimente un lac artificiel de plaisance.

Idée abandonnée

Deux mois seraient nécessaires pour remplir le lac de Meyrin. Grâce à l'apport constant en eau propre venant du CERN, l'environnement devrait être sain et peut-être même accessible à la baignade. De plus, le lac pourrait constituer une réserve d'eau importante pour la défense civile, ajoutent les experts, sans mentionner d'avantages environnementaux, qui ne figurent pas encore dans les préoccupations de l'époque. Le lac de plaisance de Meyrin ne verra cependant jamais le jour, vraisemblablement pour des raisons de coûts. Le centre sportif lui-même ne verra le jour que 10 ans plus tard, en 1979.

Lac des Vernes

Une trentaine d'années plus tard, dans les années 90, sans avoir connaissance du précédent projet et de l'étude hydrogéologique, le service d'urbanisme de la commune, alors dirigé par René Monnet, propose la création d'un lac artificiel à Meyrin, dans un tout autre but : offrir un bassin de rétention des eaux de pluie, qui doivent désormais être séparées des eaux des égouts, et réguler les crues du Nant d'Avril qui provoquaient périodiquement des inondations en cas de fortes pluies. Initialement voté par le Conseil municipal en 1998, le lac des Vernes, puisque c'est de lui dont il s'agit, ne verra le jour qu'en 2017 en raison des aléas politiques : au lac initial, la majorité du Conseil municipal préfère ensuite la création d'un bassin enterré puis d'un canal végétalisé traversant le Centre sportif. Finalement, suite à une initiative communale lancée par les Verts et la Gauche, ce sont les habitants et habitantes de Meyrin qui auront le dernier mot en 2004. Le projet du lac est alors largement adopté. Puis des divergences liées au prix des terrains retarderont encore sa réalisation. Le lac des Vernes est finalement inauguré en juin 2017.

Anticipation

Si aujourd'hui le lac des Vernes fait l'unanimité, à ses débuts la profusion d'algues a suscité quelques déceptions, un problème qu'en 1969 les ingénieurs du lac de plaisance avaient anticipé et dont ils avaient compris la cause : "Consécutivement à l'utilisation excessive des engrais chimiques les eaux de cette nappe se trouvent malheureusement minéralisées et enrichies en nitrates et nitrites, ce qui leur confère un pouvoir fertilisant inopportun, capable de favoriser le développement d'algues.". Ils avaient également anticipé le fait que le degré de minéralisation du lac baisserait avec le temps, résolvant ainsi le désagrément des algues.

Loisirs et biodiversité

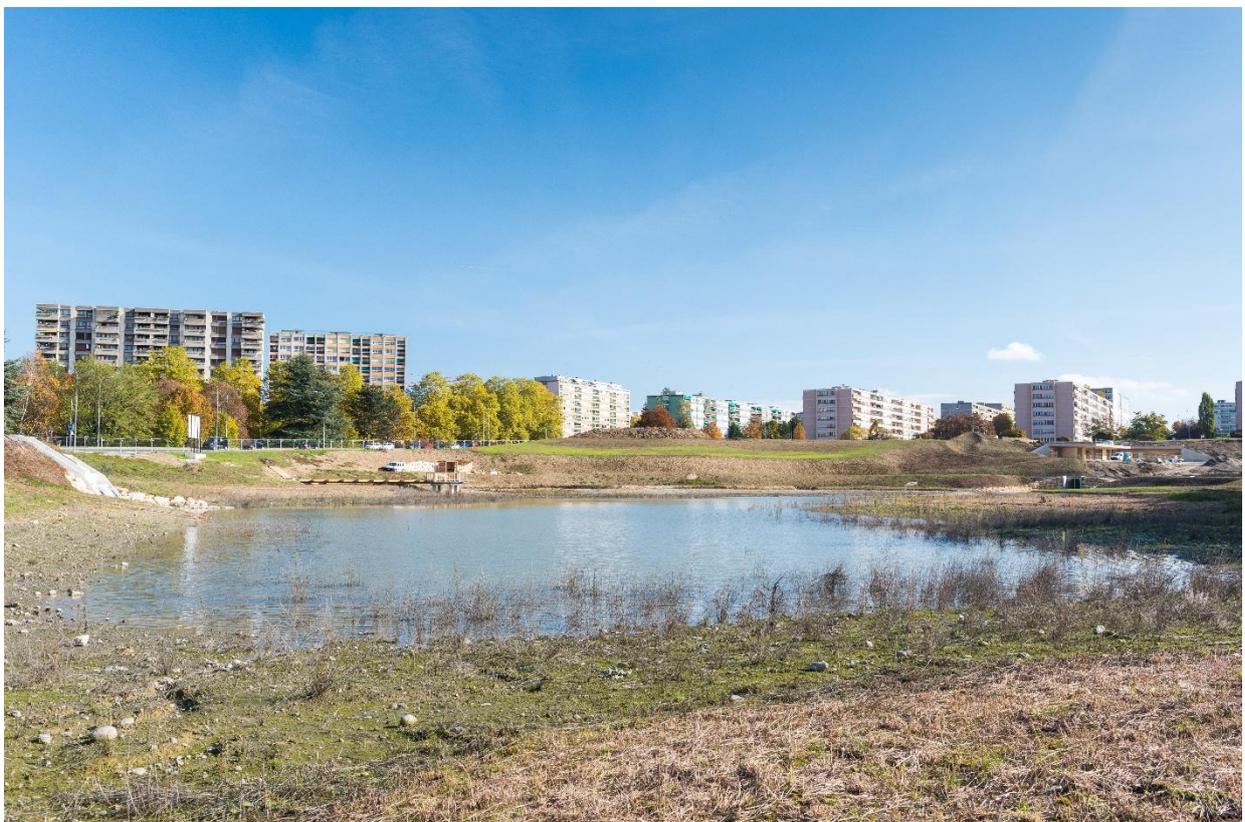
Si le lac des Vernes n'est ouvert ni à la baignade ni aux activités nautiques, il est tout de même un lieu de loisirs, rejoignant sur ce point l'idée du lac de plaisance lancée dans les années 60, avec sa promenade et ses zones d'observation de la faune et de la flore, sans compter son apport à l'environnement et à la biodiversité en ville. Quotidiennement des ornithologues y observent les oiseaux. Ils ont déjà recensé plus de 160 espèces. A noter encore que le lac des Vernes est le seul lac entièrement situé sur le territoire genevois. La découverte en 2024 du projet de lac de plaisance et de son étude de faisabilité dans les archives politiques du conseiller administratif Virginio Malnati qui ont été données aux Archives de la commune permet une nouvelle mise en perspective de l'histoire du lac des Vernes.

Source principale :

Pierre et Claude Dériaz, ingénieurs civils. "Lac de Meyrin. Aperçu hydrogéologique", 21 avril 1969. ACM, P-VMAL E.5.5



Le lac des Vernes le jour de son inauguration, le 10 juin 2017. Photo Laurent Barlier.



Le Lac des Vernes en cours de remplissage, novembre 2016. Photo Laurent Barlier.